



MAIRIE D'ONNION

## NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE RETRACANT LES INFORMATIONS ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Elle présente les principales informations et évolutions du budget primitif 2020 du budget principal de la commune. La commune d'ONNION compte 1322 habitants au 01 janvier 2020.

Le Compte administratif retrace dans un document financier les réalisations dépenses et recettes en fonctionnement et en investissement. Pour mémoire, l'organe exécutif est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

Le budget a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès du conseil départemental et de la Région chaque fois que possible.
- Adapter les dépenses supplémentaires pour faire face à la crise du COVID et répondre au mieux aux attentes de sécurité des habitants d'ONNION.

Année particulière où les délais, inscriptions budgétaires, volontés ont été bousculés par la crise sanitaire.

Le vote du budget a été repoussé en juin 2020 en lieu et place de mars 2020.

Il est important de noter que bon nombre d'ordonnances ont permis de gérer au mieux les finances communales grâce à des assouplissements ou adaptations durant la crise.

Il faut noter que la commune a eu la volonté de donner la compétence « eau » et « assainissement » au SRB – Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe- au 01 janvier 2020.

Ce qui implique transférer de droit le personnel affecté à ce service, et par convention, les résultats excédentaires du budget eau et assainissement.

Le principal objectif de ce transfert est d'améliorer notre station d'épuration du COTTERET (travaux très lourds financièrement à supporter) et améliorer nos réseaux vieillissants.

Ainsi, les résultats 2019 du budget eau et assainissement ont été intégrés dans le budget primitif principal 2020 et reversés au SRB sur la même année.

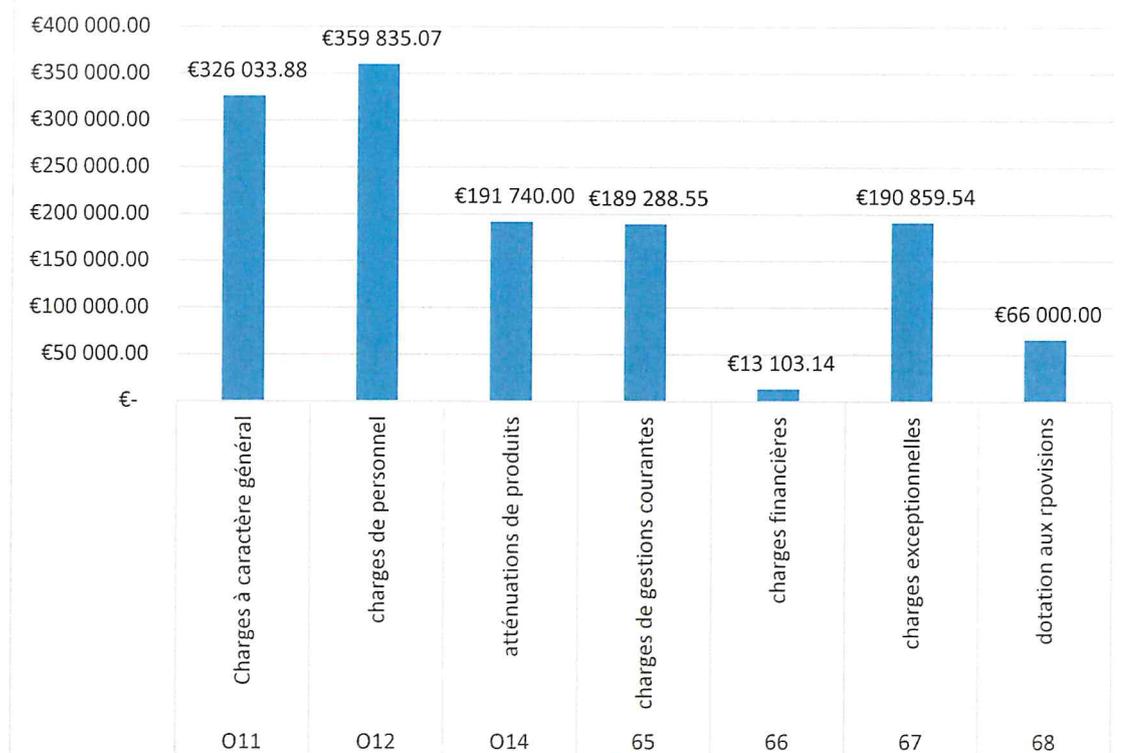
Les sections de fonctionnement et investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (électricité, téléphone, affranchissement, assurances, impôts...(ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des salaires des agents de la commune ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir, les projets.

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2020 représentent 1.379.785,18 euros.

O11	Charges à caractère général	326 033.88 €	<b>DEPENSES</b>
O12	charges de personnel	359 835.07 €	
O14	atténuations de produits	191 740.00 €	
65	charges de gestions courantes	189 288.55 €	
66	charges financières	13 103.14 €	
67	charges exceptionnelles	190 859.54 €	
68	dotation aux povisions	66 000.00 €	
<b>042-Opérations d'ordre entre section</b>		<b>42 925.00 €</b>	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT DEPENSES</b>		<b>1 379 785.18 €</b>	

## DEPENSES FONCTIONNEMENT 2020



### Chapitre 011 – Dépenses à caractère général – Réalisation 2020 : 326.033,88 euros

Pour mémoire réalisées en 2019 : 401.789,67 euros

La commune a donné au 01 janvier 2020, la compétence « eau » et « assainissement » au SRB.

Dépense supplémentaire qui correspond à la consommation eau/assainissement des bâtiments communaux. - montant 2085.35 euros – la consommation d'eau de la piscine (fermée), bassin... non comptabilisées en 2020.

Hausse des dépenses liée à la crise sanitaire (produits d'entretien, petites fournitures, fournitures administratives, produits de la pharmacie – masques, alcool, gants...) afin de mettre en place les protocoles de sécurité liés au COVID. (Distanciation, hygiène...).

La cantine scolaire a été fermée 3 mois ½ sur 2020. (Coût dû au prestataire en baisse).

La collectivité n'a pas réalisé de travaux en régie sur 2020.

Un montant de 35.924.22 euros a été attribué à l'entretien des voiries. Les réfections plus conséquentes ont été comptabilisées en investissement.

### Chapitre 012- Charges de personnels – Réalisées en 2020 : 359.835,07 euros

Pour mémoire réalisées en 2019 : 409.239,11 euros

La masse salariale est en diminution, quelques explications :

Suite à la volonté de l'ancienne municipalité, renforcée par les élus nouvellement installés, de ne pas ouvrir la piscine municipale – protocole de sécurité et d'hygiène très lourd à mettre en place, la commune n'a pas recruté de saisonniers.

Deux agents sont également partis au SRB (services administratif et technique).

Ce qui a permis de recruter deux contractuels pour renforcer la restauration scolaire (hausse des effectifs) et l'entretien des bâtiments pour répondre aux différents protocoles sanitaires mis en place sur l'année.

Une nouvelle municipalité a été installée et de ce fait une nouvelle organisation de travail. 3 Adjoints ont été élus.

## **Chapitre 014- Atténuation de Produits – Pour mémoire réalisées en 2019 : 198.417,00 euros**

2020 : 191 740.00 € euros

Il s'agit principalement de l'attribution de compensation reversée à la communauté de communes des quatre rivières au titre des transferts de compétences.

De même est inscrit à ce chapitre le FPIC : Mis en place en 2012, le fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) permet de compenser pour chaque commune et établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale, en application du point 2.1 de l'article 78 de la loi no 2009-1673 du 30 décembre 2009 de finances pour 2010.

## **Chapitre 65 – autres Charges de gestion courante- Pour mémoire réalisées en 2019 :196.343.44 euros**

En 2020 : 189 288.55 euros

La commune poursuit sa politique d'utiliser les services de l'association ALVEOLE (CC4R). Les travaux effectués par cette association sur 2020 : nettoyage, débroussaillage et élagage vers le pont de la tourne, aménagement de la plateforme sur le secteur du ROGIN. Cette gestion permet de maîtriser les coûts du personnel.

Baisse des subventions attribuées en 2020 par rapport à 2019. De nombreuses manifestations ont été annulées sur l'année 2020. Il est néanmoins important que ces associations, souvent communales, puissent survivre et redémarrer en 2021.

La collectivité a renouvelé sa participation aux forfaits de ski de la station des Brasses, des enfants et étudiants d'ONNION. Malheureusement, la station n'a pas pu ouvrir le domaine suite aux directives de l'Etat.

## **022 – Dépenses 2020 imprévues : 21.581,70 euros**

## **Chapitre 66 – Charges financières pour mémoire réalisées en 2019 : 11.606,28 euros**

2020 : 13.103.14 euros

## **Chapitre 67 : Charges exceptionnelles**

Somme de 190.522,88 euros, reversée au SRB, pour le transfert de compétence eau et assainissement (reprise de résultat excédentaire de la section de fonctionnement).

## **Chapitre 68 : Dotations aux provisions**

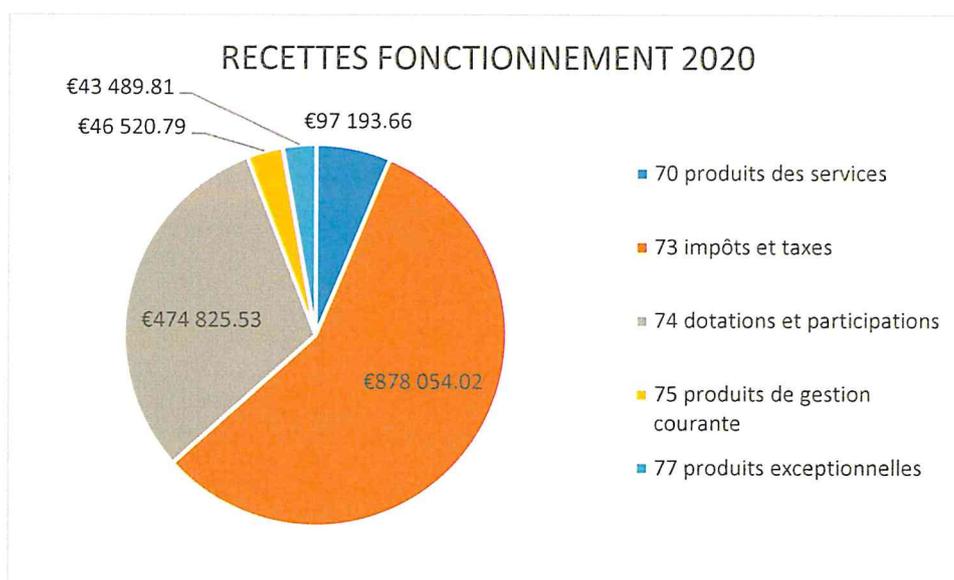
La commune a provisionné une somme de 66.000,00 euros pour ses différents contentieux.

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement correspondent à trois grands piliers : principalement aux impôts locaux, puis aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (cantine, piscine...), et enfin aux dotations versées par l'Etat ou autres organismes.

La Loi de finances 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation et la réforme de la fiscalité locale. Ainsi, le taux de taxe d'habitation pour 2020, 2021 et 2022 est figé à celui de 2019. La commune ne vote que les taux d'imposition des taxes foncières.

o13	atténuation de charges	€	RECETTES
70	produits des services	97 193.66 €	
73	impôts et taxes	878 054.02 €	
74	dotations et participations	474 825.53 €	
75	produits de gestion courante	46 520.79 €	
77	produits exceptionnelles	43 489.81 €	
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT RECETTES</b>		<b>1 540 083.81 €</b>	



Le budget 2020 se voit diminué par de nombreuses recettes :

- Impôts locaux : Les élus n'ont pas souhaité en ce contexte difficile, augmenter les taxes locales.
- Les prestations : pas d'encaissement au titre de la piscine municipale, suspension et annulation de loyers, perte importante d'entrée d'argent sur les locations suite à l'interdiction de rassembler plus de 10 personnes et donc annulation des manifestations.

Les recettes de fonctionnement 2020 représentent 1.540.083,81 € euros.

**Chapitre 70** - produits des services (entrées piscine bibliothèque, cantine, vente de bois, cimetière.)

De nombreuses recettes en moins à cause du COVID – Pas d'ouverture de la piscine et fermeture de la bibliothèque et cantine pendant de nombreux mois.

On peut néanmoins observer une nette hausse de la fréquentation de cantine scolaire (environ 85 enfants/jour contre 70 enfants/jour en 2019).

Coupes de bois qui nous ont permis de recevoir une recette de 40.238.00 euros.

**Chapitre 73** - impôts et taxes (TH, TF, TFNB), taxes pylônes.

Légère augmentation par rapport à 2019, bases des impôts revalorisées et taxe additionnelle des droits de mutation en légère hausse.

#### **Chapitre 74 - dotations et participations (DGF, fonds genevois...)**

Fond genevois en légère baisse (2020 187.123.00 euros et en 2019 : 188.194.00 euros). Les montants des dotations sont constants.

#### **Chapitre 75- produits de gestion courante (revenus immeubles)**

Nous n'avons pas réalisé la totalité de nos prévisions du fait que nous avons accordé un report de loyer au Centre de vacances les Chavannes et que nous n'avons pas loué la salle polyvalente pour les diverses manifestations habituelles.

#### **Chapitre 77 - produits exceptionnels**

Vente d'un terrain communal situé au Chavannes et ventes de deux bandes communales qui jouxtaient des propriétés privées.

#### **002 Excédent antérieur reporté fonctionnement**

Affectation d'un montant de 241.776,44 € plus une intégration de 190.522,88 euros du budget eau et assainissement.

### DEPENSES INVESTISSEMENT

Faible investissement réalisé sur 2020. Budget voté en juin 2020. Nouvelle municipalité installée en juin 2020 qui a dû faire face à la crise sanitaire et poursuivre des travaux engagés sur 2019.

\*travaux sylvicoles pour 16.764.41 euros.

\*réfections des voiries communales pour 56.149.20 euros.

\*Réfection du dallage de la base de loisirs pour 4.972.00 euros.

\*Etude touristique et financière du bâtiment du Village Vacances pour 12.093.00 euros et réfection du système incendie pour 3.662.50 euros.

\*Etude du projet de remplacement de fournitures et mise en place d'horloges astronomiques  
Réalisée mais non acquittée.

\*Achat petits électroménagers pour la salle polyvalente et mairie.

\*Achat d'outil pour le centre technique municipal.

\*Acquisition logiciel pour la cantine scolaire (modernisation de la gestion administrative et financière).

\*Divers.

### RECETTES INVESTISSEMENT

-Le fonds de compensation de TVA conséquent cette année (remboursement de la TVA de certains travaux effectués l'année N-2) à hauteur de 87.124.00 euros.

L'autofinancement de la commune permet de couvrir le remboursement du capital qui est de 142.145.50 euros.

La commune a reçu 25.904.85 euros de taxe d'aménagement et 7037.00 euros de subventions des différents partenaires financiers.

  
le Maire,  
Bernard Allaire,  
le 23/02/2021,